

Enquête fédérale auprès de la jeunesse 2016/2017  
Série scientifique ch-x, volume 25

# Entre mobilité temporaire et ancrage local: portrait de la jeunesse suisse

Analyse des séjours dans d'autres régions linguistiques  
de Suisse et à l'étranger

## **Befristete Mobilität und lokale Verbundenheit: Ansichten junger Schweizer Erwachsener**

Analyse der Aufenthalte in anderen Sprachregionen der Schweiz und im Ausland

## ***Fra mobilità temporanea e radicamento nel tessuto locale: ritratto della gioventù svizzera***

*Analisi dei soggiorni in altre regioni linguistiche della Svizzera e all'estero*

Éditeurs

Alexandra Stam et Patrick Rérat

Auteurs

Éliane Ferrez, Lucas Haldimann, Marieke Heers, Brian Kleiner, Patrick Rérat,  
Alexandra Stam, Anthe van den Hende

Zusammenfassung in deutsch | Riassunto in italiano

Impressum

**Auftraggeber/Mandant**

Eidgenössische Jugendbefragungen ch-x  
Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)  
Dr. Luca Bertossa, Wissenschaftlicher Leiter ch-x

**Herausgeber/Éditeurs**

Dr. Alexandra Stam et Prof. Dr. Patrick Rérat

**Autoren/Auteurs**

Eliane Ferrez, Lucas Haldimann, Dr. Marieke Heers, Dr. Brian Kleiner, Prof. Dr. Patrick Rérat, Dr. Alexandra Stam,  
Dr. Anthe van den Hende

**Vertrieb/Distribution**

Bundesamt für Bauten und Logistik (BBL), Bern, Switzerland  
[www.bundespublikationen.admin.ch](http://www.bundespublikationen.admin.ch)  
Art.-Nr. 95.340.25dfi  
Copyright © 2019 by Eidgenössische Jugendbefragungen ch-x, [www.chx.ch](http://www.chx.ch)

**Grafik und Layout/Graphisme et mise en page**

Zentrum elektronische Medien ZEM  
schibli communication gmbh, Sursee  
Foto Cover: Alexandra Stam

**Verlag/Distribution**

Somedia Production AG | Somedia Buchverlag | Chur/Glarus  
Edition Rügger  
[info.buchverlag@somedia.ch](mailto:info.buchverlag@somedia.ch)  
[www.somedia-buchverlag.ch](http://www.somedia-buchverlag.ch)  
ISBN 978-3-7253-1071-5

Alle Rechte vorbehalten.

Jede andere Verwendung als gesetzlich zugelassen bedarf der schriftlichen Einwilligung durch den Herausgeber.

# Table des matières

<b>Résumé</b>	<b>9</b>
<b>Zusammenfassung</b>	<b>13</b>
<b>Riassunto</b>	<b>17</b>
<b>Remerciements</b>	<b>21</b>
<b>1 Introduction</b>	<b>25</b>
<b>2 Cadre d'analyse</b>	<b>29</b>
2.1 Introduction	29
2.2 Omniprésence de la mobilité	29
2.3 Mobilités spatiales	31
2.3.1 Typologie des mobilités	31
2.3.2 Mobilités temporaires	32
2.4 Jeunesse et mobilités	33
2.4.1 Émergence de la jeunesse	33
2.4.2 État de la littérature sur les mobilités temporaires des jeunes	34
2.5 Questionnement	37
2.5.1 Trois questions de recherche	37
2.5.2 Approche par les parcours de vie	38
<b>3 Enquête</b>	<b>43</b>
3.1 Enquêtes fédérales auprès de la jeunesse	43
3.1.1 Aperçu historique	43
3.1.2 Édition 2016/2017	43
3.2 Constitution de la base de données	44
3.2.1 Élaboration du questionnaire	44
3.2.2 Déroulement de l'enquête	45
3.2.3 Préparation des données	46
3.2.4 Échantillon complémentaire de femmes	47
3.3 Caractéristiques de la population	47

<b>4</b>	<b>Mobilités et ancrages</b>	<b>55</b>
4.1	Introduction	55
4.2	Déménagements	56
4.2.1	Trajectoires résidentielles	56
4.2.2	Disposition à déménager	58
4.2.3	Différences entre régions linguistiques	61
4.3	Mobilités temporaires	65
4.3.1	Séjours réalisés	65
4.3.2	Séjours envisagés	71
4.3.3	Vacances en Suisse et à l'étranger	76
4.4	Perceptions de la mobilité	77
4.5	Synthèse intermédiaire	77
<b>5</b>	<b>Propension à la mobilité temporaire</b>	<b>83</b>
5.1	Introduction	83
5.2	Séjours longs réalisés	86
5.2.1	Trajectoire socio-familiale	86
5.2.2	Trajectoire éducative et professionnelle	88
5.2.3	Trajectoire de mobilité	91
5.2.4	Dimensions psychologiques	94
5.2.5	Comparaison avec les séjours courts	95
5.3	Séjours longs envisagés	97
5.4	Synthèse intermédiaire	100
<b>6</b>	<b>Motivations et freins à la mobilité temporaire</b>	<b>103</b>
6.1	Introduction	103
6.2	Motivations	104
6.2.1	Séjours réalisés	104
6.2.2	Séjours envisagés	104
6.2.3	Typologie des jeunes selon les motivations à la mobilité	110
6.2.4	Apports des séjours	115
6.3	Freins	116
6.3.1	Absence de séjours réalisés	116
6.3.2	Freins relatifs à un futur séjour	118
6.3.3	Typologie des jeunes selon les freins à la mobilité	122
6.4	Synthèse intermédiaire	125

<b>7</b>	<b>Conclusion</b>	<b>131</b>
7.1	La mobilité chez les jeunes Suisses	131
7.1.1	Contexte et démarche de recherche	131
7.1.2	Quelles sont les expériences et les intentions des jeunes en termes de mobilité?	132
7.1.3	Quels sont les facteurs qui expliquent la propension des jeunes à être mobiles?	133
7.1.4	Quels sont les motivations et les freins liés aux mobilités temporaires?	134
7.2	Vers une politique de l'accessibilité à la mobilité temporaire	135
<b>8</b>	<b>Références</b>	<b>141</b>
<b>9</b>	<b>Annexe</b>	<b>151</b>

# 2 Cadre d'analyse

Patrick Rérat et Alexandra Stam

## En résumé

- La mobilité est une composante centrale des sociétés et des modes de vie.
- Plusieurs formes de mobilité spatiale sont à distinguer selon les distances et les durées qu'elles impliquent.
- Les mobilités temporaires des jeunes ont été peu étudiées, en particulier dans le cas suisse.
- Les mobilités temporaires désignent ici des séjours réalisés (ou envisagés) sans les parents, à l'étranger ou dans une autre région linguistique de Suisse, d'une durée courte (entre une et trois semaines) ou longue (plus de trois semaines), pour des motifs éducatifs, professionnels ou culturels.
- Les expériences de mobilité des individus sont à interpréter en regard de leur parcours de vie.

## 2.1 Introduction

Ce chapitre présente le cadre d'analyse de la recherche. Il aborde tout d'abord le contexte général marqué par l'omniprésence de la mobilité dans le fonctionnement de la société, du marché du travail et des modes de vie contemporains. Les différentes formes de mobilité spatiales sont définies avec une attention particu-

lière accordée aux mobilités temporaires, objet principal de cette étude.

Une réflexion sur les caractéristiques de la jeunesse est ensuite exposée ainsi que les enseignements et les limites de la littérature scientifique s'étant intéressée aux mobilités temporaires parmi ce groupe de population. Sur cette base sont explicités les objectifs de la recherche qui s'organisent autour de trois grandes questions. La dernière section se concentre sur l'approche des parcours de vie qui a influencé la démarche.

## 2.2 Omniprésence de la mobilité

«*Le monde entier semble en mouvement*» (Sheller & Urry, 2006, p. 207), comme l'attestent, entre autres phénomènes, l'augmentation des distances parcourues quotidiennement, la mondialisation du tourisme ou les flux migratoires internationaux. La mobilité apparaît comme constitutive de la société. À l'échelle des individus et de leur mode de vie, la mobilité sous ses différentes formes est omniprésente. La mobilité quotidienne permet de relier les différents lieux d'activité (domicile, travail, loisirs, etc.) sur des territoires de plus en plus étendus. L'histoire de vie peut quant à elle être ponctuée de déménagements qui varient en fonction des distances (au sein de la même région, au travers de frontières nationales, etc.) et des motifs (départ

du foyer parental, recherche d'un cadre de vie adapté, etc.). Les voyages sont facilités grâce à la diffusion de moyens de transport rapides, la diminution des coûts et un accès aisé à l'information (Adey, 2010).

Si certaines formes de mobilité – comme les migrations à caractère économique ou politique – ont longtemps été associées à la pauvreté ou à des problèmes sociaux (Cairns, 2014), d'autres formes sont au contraire de plus en plus valorisées dans les pays industrialisés. La « normalisation » de la mobilité (Frändberg, 2015; Geisen, 2010) se mesure tout particulièrement dans le milieu professionnel. Nombreuses sont les politiques à l'échelle nationale ou européenne qui prônent la mobilité, notamment en lien avec l'emploi (Labadie & Talleu, 2015). Dans certains secteurs, les compétences de mobilité deviennent une condition importante à l'employabilité (Waters, 2006; Williams, 2009). On attend ainsi des personnes actives – et particulièrement des jeunes – qu'elles soient flexibles et s'adaptent au marché du travail (Boltanski & Chiapello, 2007). Certains parlent même d'injonction à la mobilité, d'un idéal mobilitaire fondé sur la valorisation de la mobilité pour elle-même (Mincke & Montulet, 2019).

Cette « normalisation » concerne également les jeunes adultes et se retrouve dans le domaine de l'éducation (Smith, Rérat & Sage, 2014)<sup>2</sup>. La mobilité est alors considérée comme une opportunité présentant de nombreux avantages. Elle est vue comme un synonyme d'ouverture et de rencontre avec l'autre (Maunaye, 2013).

<sup>2</sup> L'initiative la plus connue est certainement le programme Erasmus lancé en 1987. Il facilite la mobilité des étudiants européens en leur donnant la possibilité d'effectuer une partie de leurs études dans un autre établissement. En Suisse, l'agence Movetia a été créée en 2016 afin de promouvoir la mobilité dans le secteur de l'éducation.

Elle permet l'acquisition et le développement de compétences tant au niveau personnel que professionnel (Bagnoli, 2009; Frändberg, 2015). Elle devient finalement pour certains groupes de la population un standard social (Maunaye, 2013) ou un rite de passage (Findlay, King, R., Stam & Ruiz-Gelices, 2006) s'inscrivant dans une véritable « culture de mobilité ».

Si le monde entier semble en mouvement, il ne l'est pas de manière générale ou uniforme. Certaines formes de mobilité sont en déclin à l'instar des migrations internes, c'est-à-dire des déménagements entre régions (ou entre cantons dans le cas suisse) (Rérat, 2014a, 2016a). D'importantes disparités sont également observées. C'est le cas du point de vue spatial : l'augmentation de la mobilité ne touche pas tous les territoires avec la même intensité et elle fait face à des frontières politiques ou culturelles persistantes. C'est aussi le cas d'un point de vue social. Si la mobilité est perçue comme une condition d'insertion sur le marché du travail et d'autonomie, elle est également un catalyseur et un révélateur d'inégalités, chaque personne n'ayant pas les mêmes chances d'être mobile. À la mobilité de certains répond l'immobilité ou la non-mobilité d'autres individus.

D'un point de vue scientifique, la mobilité sous ses différentes formes est au cœur du tournant mobilitaire – ou du nouveau paradigme des mobilités – qui a émergé il y a une quinzaine d'années et qui a marqué les sciences sociales (Cresswell, 2006; Sheller & Urry, 2006). Il s'agit d'une manière d'envisager et d'analyser la société et son organisation sous l'angle du rôle des déplacements et des mobilités. Ce courant de recherche s'intéresse particulièrement aux différentes expériences de mobilité et à leur signification dans un contexte social. Il appréhende également les impacts de la (non-) mobilité ainsi que les inégalités qui en résultent.

## 2.3 Mobilités spatiales

### 2.3.1 Typologie des mobilités

Le concept de mobilité spatiale englobe tout déplacement de populations ou d'individus dans l'espace physique, et ceci quels que soient la durée et la distance impliquées, les moyens utilisés, les causes ou les conséquences. Quatre formes de mobilité spatiale sont traditionnellement identifiées dans la littérature (Brulhardt & Basand, 1981 ; Kaufmann, 2004) : la mobilité résidentielle, la migration, le voyage (y compris le tourisme) et la mobilité quotidienne (comme les trajets pendulaires). De manière schématique, ces formes peuvent être classées en fonction de deux grands axes : une dimension temporelle d'une part (la durée et la fréquence du déplacement) et une dimension spatiale d'autre part (la distance du déplacement) (Figure 2.1).

Les changements de domicile impliquent une durée longue. Parmi eux, une distinction est fréquemment opérée entre mobilité résidentielle et migration. La mobilité résidentielle désigne les déménagements qui s'effectuent sur de courtes distances et qui ne remettent le plus souvent pas en question l'organisation de la vie quotidienne (en termes d'emploi, de lieux fréquentés pour les achats et les loisirs, de lien social, etc.) (Rérat, 2016b). Il s'agit par exemple d'un déménagement dans une commune avoisinante motivé par des conditions d'habitat plus adaptées. À l'inverse, la migration implique de plus longues dis-

tances – à travers des frontières nationales (migrations internationales) ou entre les régions d'un pays (migrations internes ou interrégionales) – et provoque de ce fait une redéfinition des espaces de la vie quotidienne (Niedomysl, 2011).

Deux autres formes de mobilité se différencient quant à elles par une temporalité s'inscrivant dans la courte durée, si bien qu'elles sont qualifiées de circulaires, cycliques ou encore réversibles. La mobilité quotidienne rassemble les déplacements effectués dans une journée par les individus entre leurs différents lieux d'activité. Cette chaîne de déplacements commence et se termine en général au lieu de domicile. Les voyages – y compris les mobilités temporaires telles que nous les abordons dans cette recherche – se distinguent par des distances plus grandes. Ils dépassent l'échelle de la journée mais sont considérés comme réversibles car ils n'impliquent pas un changement de résidence sur le long terme.

Cette typologie ne doit pas occulter les interactions qui existent entre les grandes formes de mobilité spatiale. Une migration, par exemple, ne constitue pas uniquement un changement de pays ou de région ; elle implique également des décisions qui relèvent de la mobilité résidentielle (processus de sélection de la commune ou du quartier, du type d'habitat, etc.). De surcroît, la délimitation des catégories de mobilité spatiale s'estompe avec la diffusion de pratiques telles que la pendularité de longues distances

### Les quatre principales formes de mobilité spatiale

	Temporalité courte	Temporalité longue
<b>Interne à un bassin de vie</b>	Mobilité quotidienne	Mobilité résidentielle
<b>Externe à un bassin de vie</b>	Voyage	Migration

Figure 2.1 : Les quatre principales formes de mobilité spatiale  
Source : Kaufmann (2004).

et la bi-résidentialité (dans le cas, par exemple, d'un logement qui est occupé lors de la semaine de travail et d'un autre durant le week-end). Ces nouvelles pratiques mettent également en exergue le fait que la mobilité peut aller de pair avec un ancrage local affirmé. Opter pour la pendularité de longue distance, par exemple, est aussi une manière d'éviter de déménager (Rérat & Lees, 2011 ; Vincent-Geslin & Kaufmann, 2012). Mobilité et ancrage ne sont ainsi pas forcément en contradiction. Au contraire, il peut s'agir des deux faces d'une même pièce.

### 2.3.2 Mobilités temporaires

L'objet principal de la présente étude, à savoir les mobilités temporaires des jeunes adultes, entre dans la catégorie des voyages. En regard de notre problématique, trois critères relatifs à l'espace, à la durée et au motif ont été définis.

Les mobilités temporaires se caractérisent par une certaine distance, à la fois en termes géographiques et culturels, qui implique une rupture avec le vécu quotidien. Nous avons ainsi retenu les séjours réalisés à l'étranger mais aussi dans une autre région linguistique de Suisse.

Les mobilités temporaires sont réversibles dans le sens où elles s'ancrent généralement dans un horizon temporel déterminé et qu'un retour est prévu dès le départ<sup>3</sup>. Les expériences des jeunes adultes en la matière sont très diverses. Nous avons ainsi distingué les séjours courts – entre une et trois semaines – et les séjours longs – de plus de trois semaines. Ce dernier type de séjour, étant donné la durée, est susceptible d'avoir des

impacts plus importants pour les jeunes ; il a donc reçu une attention particulière.

Les séjours temporaires étudiés renvoient à des motifs éducatifs, professionnels ou culturels effectués sans les parents. Les vacances ne sont pas jugées pertinentes en regard de la problématique et sont exclues de cette définition. Les motifs des séjours longs ont été détaillés et se déclinent en différents types : séjour linguistique (dans le cadre de l'école (post-)obligatoire ou hors du cadre scolaire), études secondaires ou universitaires, formation professionnelle, emploi ou stage rémunéré, emploi non rémunéré, séjour chez de la parenté, voyage ou aventure sac-à-dos (*backpackers*) et autre voyage à but culturel.

Une distinction supplémentaire est opérée entre les séjours réalisés et les séjours envisagés. Les premiers constituent des expériences vécues depuis l'âge de 12 ans<sup>4</sup>. Les seconds correspondent à des intentions quant à des séjours de plus de trois semaines. Un horizon temporel de trois ans a été précisé afin de prendre en considération des projets relativement concrets. Distinguer les séjours réalisés des intentions de mobilité est important. En effet, les jeunes pris en compte dans l'enquête se trouvent dans une tranche d'âge charnière, où les expériences de mobilité n'ont pas forcément déjà été réalisées.

Il convient toutefois de relever que les intentions ne coïncident pas toujours avec les pratiques et les actions. S'il existe clairement – et de manière logique – une relation entre les deux, cette relation n'est pas parfaite. Le comportement réel dépend en effet à la fois des aspirations des jeunes mais aussi de leur volonté

<sup>3</sup> Quelques formes, notamment des expériences de mobilité de longue durée, peuvent toutefois s'apparenter à des migrations. La distinction entre mobilité temporaire et migration n'est ainsi pas toujours évidente et elle a fait l'objet de débats dans le contexte de jeunes suivant l'entier de leurs études (universitaires) à l'étranger King, R. & Raghuram, 2013 ; King, R. & Williams, 2018).

<sup>4</sup> Nous avons repris cette limite d'âge de l'enquête ch-x 2008/2009 (Grin et al., 2015).

et de leur possibilité effective d'entreprendre une mobilité temporaire. Le décalage entre les aspirations et leur concrétisation s'explique par plusieurs éléments tels que des événements non anticipés liés à la vie personnelle ou professionnelle tant du point de vue des contraintes que des opportunités. Nous considérons néanmoins l'existence de projets comme l'indicateur d'une prédisposition ou d'une inclination à la mobilité.

En résumé, les mobilités temporaires étudiées dans cet ouvrage renvoient à des séjours, réalisés ou envisagés, de nature éducative, professionnelle ou culturelle, qui s'inscrivent dans une temporalité limitée (réversibilité), et qui impliquent le franchissement de frontières culturelles.

## 2.4 Jeunesse et mobilités

### 2.4.1 Émergence de la jeunesse<sup>5</sup>

Ces dernières décennies ont vu l'émergence d'un « nouvel âge de la vie », la jeunesse, et d'une diversité croissante des parcours de vie en raison des changements dans les transitions qui mènent de l'enfance à l'âge adulte (Galland, 2011 ; Jeffrey, 2010 ; Valentine, 2003). Après la Deuxième Guerre mondiale, l'entrée dans l'âge adulte se caractérise encore par un fort synchronisme : la fin de la scolarité est suivie à brève échéance de l'insertion dans le monde professionnel qui déclenche à son tour la décohabitation (départ de la famille d'origine) et le mariage. À une phase de vie chez les parents et de scolarité (enfance et adolescence) succède une phase de vie en couple et de carrière professionnelle (âge adulte). Le critère de l'âge permet alors de définir des catégories relativement

homogènes<sup>6</sup>. Ce modèle traditionnel a toutefois connu dès les années 1970 deux modifications qui ont provoqué une profonde mutation de cette période de vie : les étapes sont franchies non seulement plus tardivement mais de manière de plus en plus décalée.

Premièrement, un retard croissant est observé dans l'âge de franchissement des principales étapes permettant d'accéder au statut d'adulte (Sapin, Spini & Widmer, 2007 ; Thomsin, Le Goff & Sauvain-Dugerdil, 2004). L'entrée dans la vie active, la décohabitation et la formation d'une famille surviennent en moyenne plus tardivement, entraînant par là même l'émergence d'une nouvelle période de vie : la jeunesse. Cet étalement du calendrier s'explique par un allongement du temps nécessaire pour atteindre une certaine stabilité tant professionnelle que dans la sphère privée.

Deuxièmement, il ne s'agit pas uniquement d'un décalage dans le temps mais aussi d'une désynchronisation des trois étapes sociales majeures introduisant aux rôles adultes : la décohabitation, l'entrée dans la vie professionnelle et la formation d'un couple. La jeunesse ne constitue pas une parenthèse dans le parcours de vie mais établit une continuité entre deux âges de la vie, l'adolescence et l'âge adulte, qui étaient auparavant clairement opposés. Cette phase intermédiaire est constituée de combinaisons variables de statuts professionnels et conjugaux si bien que, malgré des caractéristiques attribuables à l'ensemble des jeunes, il s'agit d'une population loin d'être homogène.

<sup>5</sup> Cette partie a été discutée une première fois dans Rérat (2013).

<sup>6</sup> Des différences sont toutefois constatées selon le genre – le modèle féminin se caractérisant par une plus grande précocité et une importance moins grande de l'entrée dans la vie active – ou selon la classe sociale – la synchronie étant moins diffusée dans les classes supérieures en raison d'une plus grande proportion d'étudiants.

Cette double évolution peut être vue tantôt dans une perspective de choix tantôt sous l'angle de contraintes, que ce soit du point de vue professionnel ou personnel. D'un point de vue professionnel, une plus grande proportion de la population suit une formation tertiaire et la durée des études tend à s'allonger, ce qui retarde l'âge auquel les jeunes franchissent la plupart des étapes marquant l'entrée dans le statut d'adulte. Cette évolution est également la conséquence d'une fragilisation du monde du travail en raison notamment d'une plus grande difficulté à trouver un emploi stable après les études (multiplication des stages, des contrats à durée déterminée, etc.). Cette instabilité ne permet guère de construire une vision à long terme et retarde elle aussi la formation d'une nouvelle unité familiale (Van Crieelingen, 2008). Pour d'autres, l'accent est mis plus longtemps sur la carrière et la réalisation personnelle (Van de Kaa, 1987).

Sous l'angle personnel ou conjugal, la décohabitation – qui continue à survenir plus rapidement chez les femmes que chez les hommes et plus rapidement chez les étudiants universitaires que chez les autres – est motivée par des désirs d'indépendance. La formation d'une famille est décalée par choix mais aussi par contrainte en raison d'une plus grande fragilité des couples. Elle est remplacée par différentes configurations de ménages, telles que la vie en solo ou en colocation, et par la hausse de la cohabitation pré-nuptiale sous la forme d'unions libres et de couples non cohabitants.

La jeunesse apparaît comme un âge propice aux expériences de mobilité en raison de l'absence de responsabilités familiales ou professionnelles et des différentes transitions qu'elle implique tant au niveau professionnel que personnel (King A., 2011). Qui plus est, les jeunes

adultes seraient actuellement exposés à un éventail de possibilités bien plus important que par le passé, que ce soit au niveau de la formation, de l'emploi ou encore de la vie privée (Brooks & Everett, 2008). Les jeunes apparaissent ainsi comme le groupe de population le plus mobile (King, R. & Ruiz-Gelices, 2003). Ils ont néanmoins eu tendance à être sous-étudiés par la littérature sur la mobilité en général (Cairns & Smyth, 2011 ; Geisen, 2010 ; Skrbis, Woodward & Bean, 2014), alors que l'essor des mobilités temporaires chez les jeunes a commencé à retenir l'attention des chercheurs.

#### **2.4.2 État de la littérature sur les mobilités temporaires des jeunes**

Les études ont principalement porté sur les mobilités liées à l'éducation ainsi que dans une plus faible mesure sur d'autres types de séjours tels que les voyages. Les motivations et les freins liés à ces mobilités ont été analysés de même que le profil des jeunes concernés. D'autres travaux se sont intéressés aux mobilités qui ont lieu lors de la transition de la fin des études vers le marché du travail. Cette section présente ces différents points avant de faire un bref bilan des limites de la littérature existante.

L'éducation, tout d'abord, est considérée comme un moteur majeur de la mobilité (Smith et al., 2014). Au cours des quinze dernières années, un nombre croissant d'études ont été consacrées à la mobilité internationale des étudiants, généralement de niveau universitaire (Ansell, 2008 ; Beech, 2015) ou dans le cadre de programmes tels qu'Erasmus (Deakin, 2014 ; Van Mol & Timmerman, 2014). Ces travaux s'appuient essentiellement sur des méthodes qualitatives et des échantillons de taille réduite.

Une attention particulière a été accordée aux bénéfices acquis au travers de la mobilité tels que le

développement personnel, une plus grande flexibilité, une capacité accrue à s'adapter (Baláž & Williams, 2004; Findlay, Stam, King R. & Ruiz-Gelices, 2005; Schomburg & Teichler, 2008), l'acquisition de compétences linguistiques, académiques et interculturelles (Baláž & Williams, 2004; Beech, 2015; Brown, 2009; King, R., Findlay, Ahrens & Dunne, 2011), et, en conséquence, de meilleures perspectives professionnelles (Findlay *et al.*, 2006; King, R. *et al.*, 2011). Une telle mobilité peut également représenter une étape dans le processus de détachement du réseau des relations sociales primaires (famille ou amis d'enfance). Migrer pour apprendre («*migrating to learn*») impliquerait ainsi un processus d'apprendre à migrer («*learning to migrate*») (Li, Findlay, Jowett & Skeldon, 1996) et participerait à l'autonomisation et à la transition vers l'âge adulte.

Ces bénéfices sont à mettre en parallèle avec les motivations des jeunes qui entreprennent une mobilité temporaire pour des motifs éducatifs. Certains jeunes adultes visent à renforcer leur CV en acquérant des compétences linguistiques ou en faisant preuve d'autonomie. La mobilité constitue alors une stratégie dans le but d'accroître les chances sur le marché du travail (l'employabilité) et de progresser sur l'échelle sociale (Findlay, King, R., Smith, Geddes & Skeldon, 2012; Waters, 2009). L'expérience d'un séjour peut être considérée comme faisant partie d'un capital de mobilité (Murphy-Lejeune, 2002) ou d'un capital spatial. Ce dernier peut être défini comme l'ensemble des ressources accumulées par un acteur lui permettant de «*tirer avantage de la dimension spatiale de la société*» (Lévy, 2013, p. 124). C'est le cas par exemple de la maîtrise de la mobilité, de la facilité à voyager de manière autonome dans des contextes inconnus, etc. Un tel capital pourrait être converti en capital culturel (connaissances linguistiques,

etc.) et *in fine* en capital économique (perspective professionnelle, salaire).

La recherche montre également que les décisions menant à la mobilité ne sont pas uniquement d'ordre professionnel mais résultent généralement d'une combinaison de facteurs (Findlay *et al.*, 2006; Van Mol & Timmerman, 2014; Vossensteyn *et al.*, 2010). Elles suivent également des logiques moins utilitaires qui répondent à des besoins et à des envies du moment sans s'inscrire dans une vision clairement établie à long terme. Elles peuvent représenter une ressource importante tant en termes de quête d'identité (Desforges, 2000) que de recherche de nouvelles aventures et d'expériences de vie (Findlay *et al.*, 2006).

Certains jeunes sont ainsi plutôt à la recherche, dans leurs projets de mobilité temporaire, d'aventures et y voient une manière de prolonger la jeunesse et un mode de vie relativement insouciant (Waters & Brooks, 2010, 2011). Ceci se retrouve dans certaines formes de mobilité temporaire liées à l'éducation mais encore plus dans celles qui répondent à d'autres types d'aspiration, comme les petits emplois (*working holidays*) (Clarke, 2004; Wilson, Fisher & Moore, 2009), le bénévolat (Raymond & Hall, 2008), les années sabbatiques (King, A., 2011), les voyages sac-à-dos (Korpela, 2009) ou, plus généralement, les expériences relevant du style de vie (*i.e.* profiter d'un climat propice à l'accomplissement d'activités sportives, attrait pour une ville riche en culture, etc.) (Duncan, Cohen & Thulemark, 2014; King, R., 2018; Korpela, 2009). De telles expériences deviendraient même de nouveaux rites de passage vers l'âge adulte pour certaines franges de la jeunesse (Vincent-Geslin, Pochet, Ortart, Bonnel & Bouzouina, 2017).

Des travaux ont également abordé les freins relatifs à la mobilité. Ils citent souvent le manque de compétences linguistiques, une insuffisance de ressources économiques ou la crainte de quitter sa famille et ses amis (Cairns, 2014; Findlay *et al.*, 2006; Kehm, 2005; Williams, Jephcote, Janta & Li, 2018). Expliquer la non-mobilité s'avère toutefois plus complexe. Elle peut être un choix conscient ou assumé. Elle peut aussi être le résultat de contraintes objectives (des questions financières par exemple) ou subjectives (le manque de valorisation de la mobilité temporaire en raison de normes de classe, de genre, etc.).

Ce dernier point soulève la question des liens entre classes sociales et mobilité (Findlay *et al.*, 2006; King, R. *et al.*, 2011; Rye, 2011; Van Mol & Timmerman, 2014; Waters & Brooks, 2010). S'appuyant sur le postulat de Bourdieu (1979) que les classes sociales tendent à se reproduire de manière consciente ou non, des études ont identifié un lien fort entre mobilité temporaire et classe sociale y compris au sein des jeunes poursuivant des études de niveau tertiaire et qui constituent une population plus privilégiée que la moyenne. Les étudiants ayant effectué une expérience de mobilité à l'échelle nationale ou internationale ont tendance à appartenir aux classes moyennes supérieures (Carlson, 2013; Frändberg, 2015). Ils ont non seulement accès à davantage de ressources facilitant la mobilité (argent, soutien, information), mais certains d'entre eux effectuent de telles expériences afin de se différencier dans une société où une partie croissante des jeunes fréquentent l'éducation supérieure (Findlay *et al.*, 2012). La mobilité serait alors une manière de reproduire les privilèges (King, A., 2011).

Plus récemment, certains auteurs, à l'instar de Carlson (2013), ont souligné l'importance de

s'intéresser non seulement au *pourquoi* des mobilités temporaires mais également au *comment*. Il s'agit de rendre compte de la manière dont les jeunes deviennent mobiles et du rôle des expériences précédentes sur les mobilités actuelles et envisagées. Dans une ligne similaire, Findlay (2011) a argumenté en faveur d'une meilleure connaissance de l'offre et de la manière dont les structures opèrent pour engendrer la mobilité. Alors que la mobilité s'inscrit socialement et culturellement dans la société, il est important de s'intéresser à la manière dont les connaissances, croyances, normes et valeurs sont transmises aux jeunes (Raghuram, 2013), que ce soit par le biais d'initiatives gouvernementales, d'acteurs de l'éducation, de la famille ou encore des amis.

Un autre corpus s'est penché sur la mobilité en lien avec la transition vers le marché du travail. L'accent a principalement été porté sur les migrations internes en particulier entre régions périphériques et urbaines (Faggian & McCann, 2009; Haartsen & Thissen, 2014), ainsi que sur la manière dont les diplômés concilient opportunités professionnelles et aspirations personnelles (Rérat, 2013, 2014a, 2014b, 2016a). Dans cette phase, certaines formes de mobilité temporaire permettent d'acquérir des compétences (séjour linguistique, stage, etc.) lors d'un épisode de chômage. Les différentes formes de mobilité spatiale peuvent représenter une stratégie permettant de faire face à une insécurité professionnelle croissante (Frändberg, 2014) et de faire montre de flexibilité, une qualité de plus en plus attendue et valorisée sur le marché du travail.

Si la littérature sur les mobilités temporaires connaît une croissance, certaines limites sont à mentionner. Premièrement, les études ont essentiellement été consacrées aux étudiants et/ou aux jeunes mobiles, mettant de côté les

autres jeunes et en particulier les non-mobiles. Deuxièmement, les méthodes utilisées sont avant tout de nature qualitative. Si elles offrent l'avantage de saisir finement les mécanismes derrière la décision d'entreprendre une mobilité temporaire, elles ne permettent pas de mesurer l'importance et la fréquence de la mobilité au sein d'une cohorte de jeunes, d'une région ou d'un pays. Précisons que les statistiques officielles sont souvent lacunaires à ce sujet et consistent plutôt en des données de registre qui ne sont ni harmonisées ni exhaustives, d'autant plus que de nombreuses expériences sont effectuées à titre privé<sup>7</sup>. Finalement, la littérature existante ne permet pas de mesurer l'importance des différents types de mobilité réalisés par les jeunes au cours de leur trajectoire de vie, ni d'établir des liens entre les différentes expériences de mobilité (Geddie, 2013).

## 2.5 Questionnement

### 2.5.1 Trois questions de recherche

Les contributions et les limites de la littérature internationale sur les mobilités temporaires ont été prises en compte dans la définition du questionnement de la présente recherche. Cette dernière a également été fortement influencée par la possibilité de réaliser une grande enquête par questionnaire auprès de la quasi-totalité des jeunes hommes de nationalité suisse de

18 et 19 ans (soit plus de 40 000 personnes) ainsi qu'auprès d'un échantillon complémentaire de plus de 2000 jeunes femmes, également de nationalité suisse. Une telle enquête permet de combler les lacunes mentionnées précédemment (études focalisées sur les étudiants mobiles, absence de données sur les différentes formes de mobilité, prise en compte des jeunes non mobiles) et d'appréhender les pratiques de mobilité temporaire pour une cohorte entière, qui plus est à l'échelle d'un pays.

La recherche est structurée autour de trois grandes questions de recherche qui font chacune l'objet d'un chapitre dans cet ouvrage.

#### ***Quelles sont les expériences et les intentions des jeunes en termes de mobilité ?***

Cette première question a pour objectif de fournir un cadre général à l'étude. Elle mesure l'importance des différentes formes de mobilité spatiale, qu'elles soient inscrites dans la durée (mobilité résidentielle, migration) ou réversibles (mobilités temporaires) parmi les jeunes Suisses. Elle s'intéresse ensuite aux mobilités temporaires en tant que telles et à leurs principales caractéristiques : les motifs (éducatifs, professionnels, culturels, etc.), les destinations (dans une autre région linguistique de Suisse ou dans un pays étranger), la durée et le statut (réalisé ou envisagé).

#### ***Quels sont les facteurs qui expliquent la propension des jeunes à être mobiles ?***

Cette deuxième question s'intéresse au profil des jeunes adultes et cherche à identifier les caractéristiques qui favorisent ou restreignent la mobilité temporaire. Il s'agit de déterminer si la mobilité temporaire – réalisée mais aussi prévue – est un phénomène sélectif dans le sens où elle se répartit de manière inégale au sein de la population étudiée. Ces différences peuvent

<sup>7</sup> Le constat est le même en Suisse. Quelques données existent au sujet de programmes de grande envergure comme Erasmus. L'Office fédéral de la statistique propose quelques questions quant aux séjours d'étude dans l'enquête « Mobilité sociale et économique des étudiant-e-s » (Fischer, Boughaba & Ortega, 2017). Movetia a rassemblé des statistiques relatives aux échanges scolaires en 2016/2017 auprès des départements cantonaux en charge de la formation (Movetia, 2018). Ces données de registre ne sont toutefois pas récoltées de manière standardisée et ne permettent pas de différencier les séjours en fonction de leur type et de leur durée ni d'appréhender les mobilités hors cadre scolaire.

être la conséquence d'inégalités sociales (statut socio-économique, niveau d'éducation) ou d'autres facteurs (expériences préalables de mobilité, dimensions psychologiques, etc.).

### **Quels sont les motivations et les freins liés aux mobilités temporaires ?**

Cette question porte sur les mécanismes expliquant les mobilités temporaires ou leur absence. Elle vise à explorer les différentes motivations à être mobile et la manière dont elles s'articulent et se combinent selon les jeunes et les types de séjour. Elle s'intéresse également à la non-mobilité afin de comprendre les raisons qui amènent certains jeunes à ne pas être mobiles.

#### **2.5.2 Approche par les parcours de vie**

Nous aborderons la (non-)mobilité selon la perspective du parcours de vie qui constitue l'une des approches majeures pour expliquer et interpréter les phénomènes de mobilité. L'approche par les parcours de vie est une manière de structurer des ensembles complexes d'événements qui renvoient à des décisions clés dans les domaines de l'éducation, du monde du travail, du logement, de la vie familiale, etc. (Bailey, 2009; Mulder & Clark, 2002; Rérat, 2014b). Cette perspective souligne la nécessité de prendre en compte trois types d'interdépendance (Heinz, Huinink & Weymann, 2009): (1) l'interdépendance entre les décisions prises dans différentes temporalités (passé, présent et futur), (2) l'interdépendance entre les différents domaines qui constituent le parcours de vie (famille, travail, habitat, mobilité, etc.) et (3) l'interdépendance entre les actions individuelles et le contexte politique, économique, social et culturel.

Dans cet ouvrage, le parcours de vie est opérationnalisé en trois trajectoires: la trajectoire socio-familiale, la trajectoire éducative et pro-

fessionnelle et la trajectoire de mobilité (Figure 2.2). La *trajectoire socio-familiale* renvoie au milieu socio-économique ou à la classe sociale dont est issu un jeune (niveau d'éducation des parents, aisance financière, etc.). Elle prend également en compte les constellations familiales qui sont susceptibles de faciliter ou de restreindre la mobilité temporaire (parents divorcés, statut relationnel, présence de famille à l'étranger, etc.). La *trajectoire éducative et professionnelle* regroupe le statut professionnel et les formations suivies par les jeunes qui se caractérisent par des opportunités variables en termes de mobilité temporaire (existence de programme d'échange, temps à disposition, valorisation de la mobilité et de l'apprentissage des langues, etc.). Enfin, la *trajectoire de mobilité* prend en compte les expériences de l'individu et de sa famille en termes de migration, de mobilité résidentielle et de mobilité temporaire. Ces expériences sont susceptibles d'influencer la propension à être mobile. La présente recherche permet ainsi de mettre en parallèle différentes expériences de mobilité, ce que peu d'études, du moins à cette échelle, ont été en mesure d'effectuer.

Cette approche est complétée par des variables d'ordre psychologique. Partir seul à l'étranger, s'immerger volontairement dans une culture différente, peut être facilité par certains traits de la personnalité (Carlson, 2013). La relation entre mobilité et variables d'ordre psychologique prend également un autre sens, une expérience de mobilité pouvant elle aussi influencer les dimensions psychologiques (Greischel, Noack & Neyer, 2016).

Ce type de variables n'ayant que rarement été intégré dans l'analyse des mobilités, la démarche revêt ici un caractère exploratoire. Trois

## Les trois trajectoires du parcours de vie des jeunes adultes

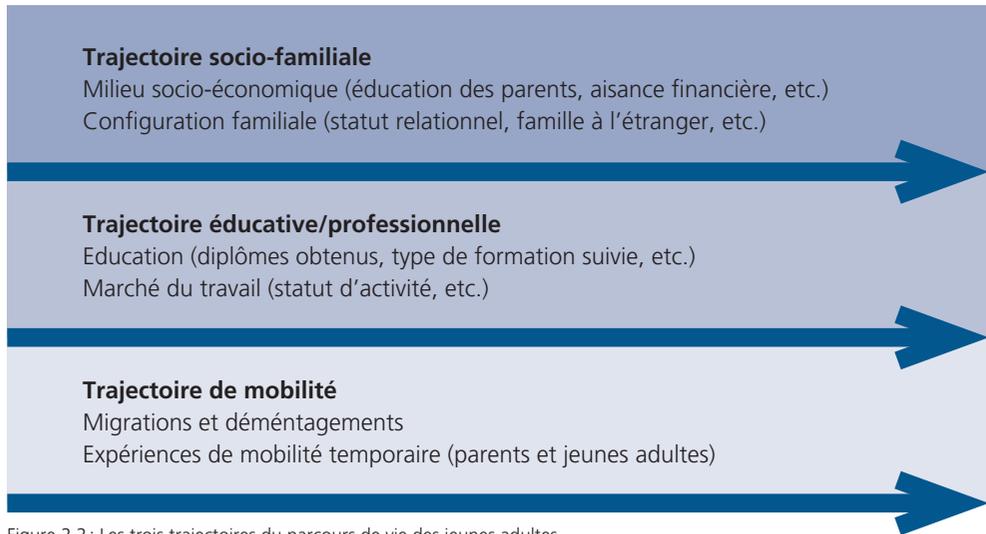


Figure 2.2 : Les trois trajectoires du parcours de vie des jeunes adultes  
Note: adapté de Rérat (2013).

dimensions d'ordre psychologique ont été analysées. La première est l'indice de flexibilité qui provient du « Questionnaire de personnalité multiculturelle » (Van der Zee & Van Oudenhoven, 2000), un outil permettant de mesurer le profil psychologique de multiculturalité.

Les deux autres variables – l'estime de soi et la capacité d'action – proviennent de l'étude de Levy, Joye, Guye et Kaufmann (1997) et ont été adaptées des échelles de Strodtbeck (1958) et Rosenberg (1965). Représentant notamment le bien-être subjectif de la personne interrogée, l'estime de soi dépend de différents facteurs et elle est susceptible de varier dans le temps (Levy et al., 1997). La capacité à agir mesure

l'impression du répondant quant à la maîtrise de sa destinée, la perception de soi-même, sa capacité d'action au sein de la société et son impact sur son environnement. Elle se construit à travers les expériences vécues et reste globalement stable au long de la vie (Bandura, 2003).

Les différentes formes de mobilité spatiale – et en particulier les expériences et les projets de mobilité temporaire – ainsi que les facteurs explicatifs potentiels – liés aux différentes dimensions du parcours de vie des jeunes et à certaines dimensions psychologiques – ont été intégrés dans la conception d'une large enquête par questionnaire qui est présentée dans le prochain chapitre.